

Mme MARDJANE AMIN :

540 Exactement.

LA PRÉSIDENTE :

545 Est-ce qu'il y a d'autres questions? Ça va. Alors, je vous remercie beaucoup. J'inviterais maintenant les Forges de Montréal, madame Charron s'il vous plaît.

Mme CATHERINE CHARRON :

550 Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

 Bonjour, Madame Charron.

555 **Mme CATHERINE CHARRON :**

 Donc, je débute mon chronomètre. On a dit dix minutes. Je vais essayer de rester brève dans le temps. Comme vous le savez, vous avez déjà en main notre document.

560 **LA PRÉSIDENTE :**

 Oui et on l'a lu.

Mme CATHERINE CHARRON :

565 Parfait. Donc, nous avons intitulé notre mémoire « Préserver, valoriser et enrichir, bien sûr, artisans, patrimoine au coeur du secteur Bridge-Bonaventure ». Notre position aux Forges

570 de Montréal s'ancre dans la mission même des Forges de Montréal. Je vous la présente ici en
bref pour aussi les gens dans la salle, pour ceux qui ne connaissent pas. La mission est de
préserver, diffuser, transmettre et réactualiser le patrimoine de la forge et ses métiers, et pour ça,
aux Forges de Montréal on fait plusieurs activités vraiment variées, autant au niveau de la
recherche, de la documentation. On fait la production sur place. On fait également beaucoup de
575 médiation culturelle, des évènements annuels aussi grands que la nuit blanche où on accueille
jusqu'à 500 visiteurs. On a des portes ouvertes annuelles, on a des évènements en continu tout
le long de l'année. Puis on sort également de notre lieu pour faire des démonstrations de forge,
pour diffuser le message, bien l'importance de la Forge au Québec.

Puis notre fonction principale, notre coeur de mission, je dirais, c'est la transmission.
Donc, nous on fait de la formation. On accueille des formations à chaque fin de semaine. Donc, il
580 y a des visiteurs qui viennent chaque semaine aux Forges de Montréal et qui se déplacent pour
venir nous visiter et apprendre ce métier-là qui est peu banal quand même. C'est un métier
traditionnel, un métier ancien qui se veut d'être préservé pour l'avenir de notre patrimoine bâti et
matériel.

585 Donc, ça vient d'un constant quand même grand, je ne rentrerais pas dans les détails, de
deux constants importants : la perte des savoir-faire traditionnels au Québec et une rupture de
transmission due à l'absence de lieux d'enseignements. Et ça, je le mentionne parce que les
Forges de Montréal on est un des seuls lieux, en fait on est le seul lieu qui est un OBNL et qui a
une vocation de transmettre et de former les gens à la forge traditionnelle au Québec. Donc, il n'y
590 a pas d'autres lieux de ce type-là au Québec. On est la seule école d'enseignement de la forge,
pas encore reconnue comme une école comme telle, mais c'est notre mission et c'est vers là
qu'on travaille, c'est vers ça qu'on s'en va dans les prochaines années, c'est notre vision d'en
faire un lieu d'enseignement à long terme.

595 Et donc, pour ça on a installé les Forges de Montréal dans un bâtiment qui, je considère
est un joyau du secteur, l'ancienne station de pompage Riverside, je crois que vous l'avez vous-
même visité. Et donc, c'est un bâtiment en pierre grise, dessiné par des architectes assez

600 connus, et c'est un des seuls bâtiments d'architecture publique qui a été faire par ces architectes-là. Et donc, qui a été abandonné dans les années 70. Les Forges de Montréal l'ont repris et l'ont restauré au mieux de ses capacités et pour préserver le bâtiment, parce que sinon il serait détruit comme la station Craig qu'on peut voir, pas détruit, mais en très mauvais état on pourrait dire, en dessous du pont Jacques-Cartier.

605 Donc, c'est un bâtiment qui est d'intérêt patrimonial pour la Ville. Et donc nous, bien sûr notre position c'est de maintenir le bâtiment en place dans le nouveau développement du secteur et de le valoriser d'une meilleure manière encore, puisqu'il est accessible au public tout au long de l'année. Et en ce moment, l'accès elle est plutôt difficile et très peu sécurisée avec le camionnage notamment.

610 Donc, notre avis sur le secteur, si on se concentre vraiment sur notre point de vue avec la mission patrimoniale que nous détenons, c'est bien sûr de ramener l'artisan et le patrimoine comme point de départ pour repenser le secteur et de maintenir les industries en place dont les organismes artisans, dont nous, dont Espaces verts comme l'a mentionné mes collègues avant aussi, nous. Pensons le développement en fonction des industries déjà en place. Donc, pour
615 nous, il est important de maintenir ces industries-là.

Bien sûr, l'approche collaborative est un aspect qui nous importe beaucoup. Comme en ont témoigné mes collègues également avant moi. Le développement durable respectueux de l'environnement. Pour nous le nouveau développement de Bridge-Bonaventure devrait prendre
620 en compte ces principes-là, absolument.

625 Donc, l'identité manufacturière du secteur pour nous et le potentiel de développement par les artisans, ça fait en sorte que nous on « promouvoit » une opportunité unique de redonner la place aux artisans dans l'écosystème urbain, et tout ça, en raison de l'usage de production artisanale que nous on fait et on se dit que pour nous, nous croyons que c'est un moteur de vitalité qui pourrait être intéressant d'exploiter au niveau du développement. Donc, d'encourager l'établissement notamment d'autres artisans dans le secteur, par exemple dans l'implantation

630 d'un nouveau éco quartier d'artisans dont mes collègues ont mentionné précédemment. Parce que cette production-là bien sûr répond à des besoins locaux. On parle de qualité de production élevée. On parle d'objets durables. On parle d'une production à l'échelle humaine, et donc c'est pour ça qu'on promouvoit l'usage de production artisanale dans le secteur.

635 Bien sûr, en cohabitant avec d'autres utilités, on promouvoit une mixité évidemment d'usage dans le secteur.

640 Donc, nos recommandations, et je vais passer vraiment rapidement sur cette question-là. Nous avons déterminé trois axes de recommandation, dont vous avez pu prendre connaissance.

- Donc, les usages pour parler de cohabitation et de mixité.

645 - Le patrimoine que nous considérons comme un levier important de revitalisation du secteur et qui est actuellement très peu exploité.

- Puis le contexte urbain, beaucoup d'enjeux d'accessibilité et mobilité. On ne doit pas être les premiers à vous le répéter, mais c'est vraiment un enjeu que nous, on vit au quotidien. Ça fait 20 ans que les Forges de Montréal sont établies dans le secteur, et donc on considère que notre point de vue est assez important et on le voit notamment sur l'image ici. C'est le coin de notre bâtiment qui est fracassé quotidiennement par le camionnage et qui abîme même jusqu'à la bâtisse et la structure. Donc, c'est des enjeux que nous vivons au quotidien.

650 Donc, j'ai fait une sélection. J'ai dit qu'on avait 18 recommandations. J'ai fait une sélection de quatre recommandations fortes par thème, donc trois fois quatre, ça fait 12.

655 Donc, au niveau de l'usage, on recommande vraiment de sécuriser le zonage industriel pour nous, pour nos activités et pour nos voisins notamment aussi. C'est un usage que nous avons besoin nous en tant qu'artisan, mais aussi pour la prolifération d'autres ateliers d'artisans qui déjà, selon notre réseau, auraient l'intention de venir s'implanter si possible dans ce secteur-là.

660 Au niveau de la production artisanale, je l'ai déjà mentionné également bien, nous souhaitons, on voudrait que ça soit reconnu que la production artisanale est un usage structurant pour ce secteur-là. On encouragerait également la mixité de commerce, la mixité d'usage et l'implantation de commerce d'alimentation, notamment c'est un secteur reculé pour que le quartier puisse devenir vivant et convivial on croit fermement qu'on a besoin bien sûr de service et d'alimentation dans ce secteur-là.

665 Et la question d'un éco quartier des artisans ou d'un centre d'artisan. Il peut y avoir une forme différente que ce qui a été présenté ici, mais nous on croit fermement que ça pourrait être l'opportunité pour la ville d'implanter dans ce secteur-là un quartier artisanal. On a le conseil des métiers d'art qui a également un intérêt à faire ce move-là, je pourrais dire, en bon québécois. Donc, un tel centre serait voué à la conception, à la création, à l'expérimentation, à la diffusion, à l'éducation aux métiers traditionnels et aux métiers d'art. Et c'est quelque chose qui pourrait faire vraiment rayonner Montréal. Donc, nous on encourage beaucoup cette vision-là.

675 Au niveau du patrimoine. Les quatre recommandations que je voulais vous faire part aujourd'hui c'était de conserver le caractère industriel. Donc, assurer ce maintien-là dans le secteur. Pour nous personnellement aux Forges de Montréal, certains d'entre vous savent déjà qu'on est en train de travailler sur cette question-là, mais on veut que notre lot soit sécurisé, puisqu'il n'appartient pas, pour le moment, à la Ville de Montréal, mais bien au fédéral. Et donc, nous on recommande bien sûr que la Ville de Montréal acquière le lot de la station de pompage Riverside pour pouvoir en assurer sa consommation puis l'épanouissement de notre mission, en accord avec le développement du secteur Bridge-Bonaventure actuel.

680 Bien sûr, aussi la recommandation de valoriser la station comme telle. En ce moment, elle est coincée entre la rue, entre certaines industries. C'est un des seuls sites industriels auxquels on peut faire le tour encore aujourd'hui puisqu'il est dégagé quand même. Donc, d'assurer, de maintenir le site comme tel, mais aussi d'assurer une meilleure mise en valeur au niveau d'une halte récréative par exemple ou d'une piste cyclable beaucoup sécurisée pour l'accès aux bâtiments.

690 Puis le parcours patrimonial, comme mes collègues l'ont soulevé, pour nous c'est une volonté vraiment, en tout cas, on trouve que c'est une excellente idée pour vraiment venir développer, notamment l'autoroute Bonaventure, le dessous de l'autoroute en question, mais de relier tous les autres lieux de production dans un parcours qui serait vraiment mis de l'avant pour les touristes et pour les locaux également.

695 Au niveau du contexte urbain. Donc, le troisième axe de nos recommandations. Les quatre que j'ai ciblés ici c'est réaménager la rue Riverside. Vraiment, on en parle depuis des années et à l'origine la rue Riverside était un tracé continu pour se rendre à la rue Mill. Elle a été à un certain moment détournée et c'est ça qui produit énormément de problèmes de circulation sur notre rue, près de notre bâtiment, qui cause des problèmes structurels, comme je disais, au bâtiment.

700 La piste cyclable elle est en face de notre bâtiment, mais elle n'est pas sécurisée et ni sécuritaire pour la traverse, encore une fois. Donc, on suggère notamment de déplacer cette piste cyclable le long du bâtiment à l'arrière.

705 Au niveau des espaces publics, des espaces verts, donc aménager des espaces de promenade en particulier autour des sites d'intérêt, comme les Forges de Montréal, pour améliorer la connexion avec les voisins avec différents quartiers, les différents quartiers voisins, pardon.

710 Et enfin, bien l'aménagement sous Bonaventure dont on a parlé aussi avec mes collègues, améliorer cette, bien utiliser ce potentiel-là pour aménager une mobilité douce, donc cyclistes piétons également.

715 Donc, j'ai repris par contre les mêmes sketches parce qu'on a travaillé en collaboration avec le regroupement. Donc, on peut voir notamment le sketch du bâtiment avec la rue Riverside qui aurait été remis droite. Donc, on aurait un aménagement vert, ce qu'on peut voir dans l'illustration en haut également, puis le dessous de l'autoroute Bonaventure également.

720 Donc, pour conclure, je ramène cette idée de l'écoquartier des artisans, peu importe la forme qu'il pourrait prendre, pour nous on trouve que c'est une opportunité pour la Ville de Montréal d'implanter dans ce secteur-là des ateliers d'artisans, des résidences métiers d'arts, pourquoi pas un lieu d'interprétation et diffusion, un centre économique, des boutiques, évidemment de l'alimentation, si possible. Et la promenade patrimoniale, qui pour nous, c'est des éléments forts qui viendraient renforcer le caractère de la ville, du secteur plutôt. Puis le caractère industriel qui va être mis de l'avant à travers ça.

725 Donc, merci.

LA PRÉSIDENTE :

730 Alors, je vous remercie beaucoup. J'aurais une première question qui est reliée à vos recommandations qui portent sur, dans le secteur contexte urbain. Vous proposez une piste cyclable, du réaménagement sous le viaduc de l'autoroute. Comment concilier la présence d'activité de cette nature-là avec un contexte industriel qui est plus léger, disons peut-être dans votre cas, mais qui est quand même industriel ou encore dans le proche environnement qui est plus lourd. Comment on fait pour, en termes d'aménagement pour passer d'un milieu qui est
735 lourd en production, en trafic de camions, de rails à des installations plus, je dirais plus légères, entre guillemets, des espaces que vous appelez interstitiels qu'on retrouve pour de la verdure, des parcs, des choses comme ça.

740 À quelle condition ça peut se faire ça?

Mme CATHERINE CHARRON :

745 Bien, je n'ai pas la réponse à votre question. C'est un élément, l'espace interstitiel, c'est un élément qui a été développé davantage dans le mémoire commun, que les Forges de Montréal ont participé. Donc, pour nous en tant qu'organisme, ce n'est pas une notion sur

laquelle on a réfléchi particulièrement. Pour nous, il n'y a pas de compatibilité entre le piéton et le cycliste pour nos activités à nous. Mais évidemment, je pense que cette question-là va...

LA PRÉSIDENTE :

750

Mais c'est moins sur la compatibilité, parce que vous n'êtes pas la première à évoquer ça. Mais c'est dans quelle condition ça peut se faire ça?

Mme CATHERINE CHARRON :

755

Dans des conditions où est-ce que, j'imagine qu'il y a des aménagements possible de faire pour la circulation piétonne qui est sécuritaire. J'avoue, je n'ai pas de réponse à cette question-là.

LA PRÉSIDENTE :

760

Ça va. Il y aura d'autres gens qui pourront nous répondre à ça.

Mme CATHERINE CHARRON :

765

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

770

Est-ce que vous avez des questions?

775

M. DAVID HANNA, commissaire :

780 Oui. J'en aurais peut-être une, oui. Je suis très intrigué par votre recommandation
numéro 6. Et vous dites que vous voulez évaluer l'opportunité d'implanter un centre des artisans
et des métiers d'arts au carrefour des rues Mill et Riverside.

785 J'ai le goût d'entendre plus. C'est-à-dire, est-ce que vous avez pensé à un site
spécifique. Vous déplacez, rappelons-le Riverside, la rue Mill reste telle quelle. Bon, le milieu est
quand même très occupé, ADM, autoroute, Parc Canada et autres. Est-ce que vous avez
quelque chose physique en tête que vous regardez, vous dites : « Ah, ça serait un bon site ça ! »
Quelque chose dans le coin?

Mme CATHERINE CHARRON :

790 Il n'y a pas un site physique qui a été déterminé à cette option-là. Dans le mémoire
commun, on peut voir qu'il y a une zone, en tout cas, qui est privilégiée et ça serait de l'autre côté
de Bonaventure effectivement, de l'autre côté de Riverside. Plus près d'Espaces verts...

M. DAVID HANNA, commissaire :

795 O.K. Espaces verts.

Mme CATHERINE CHARRON :

800 Oui. On est plus dans ce secteur-là.

M. DAVID HANNA, commissaire :

805 Dans ce coin-là.

Mme MARDJANE AMIN :

Je voudrais compléter la réponse.

810 **LA PRÉSIDENTE :**

Rapidement.

Mme MARDJANE AMIN :

815

Oui, oui. C'est aussi au niveau des terrains qui appartiennent ou qui vont revenir à la SIC éventuellement sur les bords des bassins Peel et Wellington. Il y a les silos de l'entreprise dont je ne me souviens plus le nom, mais qui sont là. Donc, ça serait une opportunité aussi de réutiliser des bâtiments patrimoniaux, industriels puis de les réhabiliter. Ça fait qu'on partirait de cet emplacement-là qui se trouve vraiment à la jonction de Mill, Riverside, en face effectivement d'Espaces verts, entre autres.

820

M. DAVID HANNA, commissaire :

825

O.K. Parfait. C'est bien, merci. Parce qu'on a besoin de savoir un peu avec précision ce qu'on proposait.

LA PRÉSIDENTE :

830

Ça va. Des questions?

835

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

840 Oui, deux petites questions rapides. Lorsque vous parlez du patrimoine, vous dites que le patrimoine peut être un levier de revitalisation du secteur. Comment on en arrive à cette conclusion-là?

Mme CATHERINE CHARRON :

845 Bien, c'est surtout en terme de transmission puis de formation puis d'école, en fait. Parce que plus on peut attirer plus de jeunes dans cette catégorie de métier là également, qu'on a besoin de toute façon d'ouvriers qualifiés de plus en plus. Nous on promouvoit qu'on a un besoin criant de formation et de jeunes qui vont s'intéresser à ça. Mais je crois que c'est en attirant cette clientèle-là dans ce secteur-là qui peut permettre vraiment de renouveler ce secteur-là.

850 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Et c'est dans ce sens-là que vous voyez le levier?

Mme CATHERINE CHARRON :

855

Un levier, exact.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

860 Une autre question, mais un peu plus large. Vous référez au principe 5 qui est illustré dans les documents de la Ville, donc des activités économiques et urbaines renouvelées. Je sais que vous en fait l'objet de deux recommandations. Mais de manière plus globale, qu'est-ce que vous comprenez de cet énoncé-là, de ce principe-là, des activités économiques et urbaines renouvelées. Qu'est-ce que vous comprenez?

865

Mme CATHERINE CHARRON :

870 Pour nous, c'est important de dire qu'on veut bien renouveler le secteur en y apportant un nouveau souffle de vie, c'est-à-dire en promouvant ce qui existe déjà et non de faire *tabula rasa*, et donc, de bâtir à partir de ce qui est présent. Pour moi, renouveler, c'est de conserver et d'améliorer cet accès-là, d'améliorer vraiment ce qu'il y a en place et de faire en sorte que toutes les activités qu'il y a en place puissent être bonifiées, de s'améliorer vraiment. Pour moi, renouveler, c'est dans cette optique-là.

875 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Ce qui ne vous empêche pas, par exemple de faire deux recommandations pour nuancer cet élément de renouvellement là?

880 **Mme CATHERINE CHARRON :**

Oui. Mais je vais passer la parole à ma collègue.

Mme MARDJANE AMIN :

885 Au niveau du renouvellement économique, si mes souvenirs sont bons, dans le document de la Ville, au niveau des activités d'emploi, on parlait aussi des emplois reliés aux numériques, aux nouvelles technologies, et cetera. Ça fait que nous ce qu'on comprend dans renouvellement c'est d'aller vers ce genre d'emploi là. Or, en ce moment, il y a des usages qui ne sont pas liés aux nouvelles technologies, en tout cas dans ce secteur précis là, dans cette zone précise du secteur. Parce qu'on s'est vraiment concentrés sur le carrefour Mill, Riverside encore une fois. On est tout sauf dans la nouvelle technologie, du numérique. On n'est pas contre, mais pour cette zone-là, ça serait peut-être bon de miser sur des activités de production plus manuelles ou industrielles, industrielles légères. Donc, de ne pas renouveler entièrement. C'est
890 dans ce sens-là qu'on nuançait, en fait, le terme de renouvellement que la Ville amenait en
895

accrochant sur les entreprises reliées aux nouvelles technologies, entre autres, qui sont mentionnées dans le document de la Ville.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

900

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

905

Dernière question?

M. DAVID HANNA, commissaire :

910

Petite précision, 9, la 9. Vous souhaiteriez que la Ville de Montréal puisse acquérir le lot de la station pompage Riverside. Si j'ai bien compris - je connais le site - je crois que le bâtiment appartient toujours, actuellement à la Ville, mais pas le lot. Est-ce que c'est une distinction de bâtiment versus propriété du sol, fédéral au sol, municipal par-dessus ou pas. Est-ce que je me trompe?

915

Mme MARDJANE AMIN :

920

En fait, le bâtiment n'est pas une propriété en tant que telle. Il est à la gestion de la Ville qui loue le terrain au Port de Montréal, puis ce terrain va être remis à la SIC en 2021. En fait, va être remis, dans un premier temps, au ministère des Transports qui va le remettre immédiatement à la Société immobilière du Canada en février 2021. Et à ce moment-là, c'est le terrain et le bâtiment qui deviendront propriété de la Société immobilière du Canada. Mais aujourd'hui, le bâtiment en tant que tel n'est pas non plus une propriété, ça a été conçu comme un bâtiment machine en fait. Ça fait que c'est un équipement, la Ville est propriétaire des équipements de canalisation, puis le bâtiment c'est ce qui vient couvrir les canalisations. Mais

925

c'est vraiment, on est dans un vide juridique en fait quasiment à ce niveau-là.

LA PRÉSIDENTE :

Ad hoc, qui s'occupe de l'entretien du bâtiment, de la partie qui est en surface?

930 **Mme MARDJANE AMIN :**

Les Forges de Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

935

C'est le Port de Montréal.

Mme MARDJANE AMIN :

940

Les Forges, les Forges de Montréal.

M. DAVID HANNA, commissaire :

C'est vous qui faites ça?

945

Mme MARDJANE AMIN :

950

C'est nous. Et c'est ça qui est aussi une grosse problématique, c'est qu'on a à charge en tant qu'OBNL, l'entretien d'un bâtiment patrimonial qui est en pierre grise, qui a des besoins énormes en terme de restauration. C'est un joyau du patrimoine, comme Catherine le disait, qui a été construit par les architectes, mais c'est un bâtiment en pierre grise d'une énorme valeur puis en tant qu'organisme, nous ne devrions juste pas avoir à faire l'entretien de ce type de bâtiment là. Nous, on en assure l'animation puis l'entretien des équipements puis de l'animer au quotidien ça, ça nous revient bien évidemment. Mais encore une fois l'entretien de la

955 maçonnerie, des façades extérieures, tout ça, bien malheureusement le bâtiment il en pâtit aujourd'hui parce que ce n'est pas pris en charge par les bonnes personnes.

LA PRÉSIDENTE :

960 Et même si ce n'est pas sous la responsabilité des Forges, la station de pompage qui est responsable du bâtiment?

Mme MARDJANE AMIN :

965 Bien, ça serait la Ville de Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

Ça serait la Ville de Montréal. O.K.

970

Mme CATHERINE CHARRON :

Il faut dire qu'en ce moment, on a eu vent qu'il y a des négociations en cours, mais on ne sait pas encore le résultat de ces négociations-là pour la cessation du lot qui n'est pas juste un lot unique, la SIC est propriétaire de beaucoup de lots dans ce secteur-ci. Donc, on est concerné directement.

975

M. DAVID HANNA, commissaire :

980 Merci pour la précision.